

mesures anti-inflation. J'aimerais rappeler pendant quelques minutes que les mesures anti-inflationnistes n'ont certainement pas apporté les succès escomptés. J'aimerais faire la preuve que ces mesures indisposent beaucoup de gens à cause de l'omission d'une bonne préparation dès le début. On se souvient parfaitement bien comment le gouvernement fédéral en 1974 a trompé délibérément tant les provinces, les syndicats et les patrons, enfin tous les Canadiens, on se souvient que le gouvernement...

M. Loiselle (Chambly): C'est faux!

M. La Salle: On me répète que c'est faux. Je pense qu'on avait promis de ne pas appliquer de telles mesures. On s'est fait élire sur une fausse représentation en 1974, et les quelques mois qui suivirent les élections du gouvernement fédéral entraînaient l'application des mesures, mais on a omis cette période préparatoire de ce gel de 90 jours. On a rejeté du revers de la main une telle proposition que nous avions dans notre programme, ce qui aurait permis au gouvernement d'obtenir la coopération des syndicats, des provinces, des hommes d'affaires, du milieu des affaires et enfin de tous les secteurs importants de l'économie pour qu'ensemble on puisse établir des critères et, par voie de conséquence, appliquer des restrictions qui auraient, avec la collaboration de ces secteurs essentiels, permis au gouvernement d'atteindre l'objectif qu'il poursuivait, c'est-à-dire de freiner l'inflation.

Comme on a fait cette omission, il s'est trouvé que la Commission responsable a été obligée, par des décisions discrétionnaires, de régler les cas quotidiennement. Dans ma circonscription, monsieur l'Orateur, pour apporter une preuve de l'inefficacité de ces mesures, et le problème que cela cause à tant d'ouvriers, je pense aux employés d'Abex Industries Ltd. dans la ville maîtresse de ma circonscription, Joliette. Ce syndicat avait signé avec les patrons, en juillet 1976, un contrat leur accordant des augmentations de 17 p. 100 pour une première année, et de 11 p. 100 pour une deuxième année, et la compagnie était tout à fait d'accord, compte tenu des rajustements qu'elle devait faire dans divers départements de cette industrie.

En juillet 1977, la Commission rendait sa décision et réduisait de 17 p. 100 à 15 p. 100 et de 11 p. 100 à 6 p. 100 les ententes entre le syndicat et la compagnie. Par conséquent, les ouvriers se retrouvent à la veille des Fêtes avec la consigne de rembourser à la compagnie une moyenne d'à peu près \$800 chacun, ce qui est une réduction de 42c. l'heure. Je comprends que la Commission a eu beaucoup de dossiers, mais cette décision arrive un an après que cette augmentation a été appliquée. Monsieur l'Orateur, voici des ouvriers qui à la veille des Fêtes ont sûrement besoin de leur argent comme tout le monde et qui sont obligés de rembourser une moyenne de \$600 à \$1,000, c'est-à-dire d'une moyenne d'à peu près \$800. Et quel climat cela va-t-il créer?

Bien sûr que le syndicat n'est pas prêt à accepter d'emblée cette décision rendue par la Commission, et est même prêt à envisager encore des problèmes au point de vue travail pour une industrie dans ma circonscription, et Dieu sait si l'on n'a pas les moyens, nous non plus, dans notre circonscription de se permettre encore des pertes de temps. Tout cela pour dire, monsieur l'Orateur, que cette commission n'ayant pas pris soin de bien préparer une application normale, par l'acceptation et par la coopération essentielles des divers secteurs, en est

arrivée à bousculer à peu près tout le monde et à ne pas réaliser l'objectif qui voulait freiner l'inflation.

Et par-dessus tout cela, on en arrive avec des problèmes semblables. Je vous cite un cas sur des centaines et probablement des milliers dans le pays où l'ouvrier n'est certes pas satisfait et la compagnie a quand même le beau jeu. Elle dit: Ce n'est pas nous qui refusons l'augmentation que vous avez sollicitée. La compagnie a accepté, et la commission doit porter l'odieux du refus. Tout cela, monsieur l'Orateur, pour vous dire que la mauvaise préparation, l'absence d'une planification normale, l'absence d'une coopération absolument essentielle, où le gouvernement s'est fouté éperdument d'avoir la coopération essentielle, en arrive à créer un problème—sur des milliers—que je souligne aujourd'hui, particulièrement parce que ce sont des gens qui sont venus me voir et qui m'ont expliqué leurs difficultés. Alors, comment voulez-vous, monsieur l'Orateur, que nous continuions à accepter cette invitation qu'on nous faisait encore tantôt de supporter les efforts du gouvernement. Bien sûr qu'il y a eu efforts du gouvernement, mais devant l'absence d'une planification absolument nécessaire, et devant ces propositions ou ces projections qui se sont avérées aussi fausses, qu'on n'aille pas nous demander de continuer à supporter ce gouvernement, ou à demander au public en tout cas de faire confiance à ce gouvernement. Dans les circonstances, il est impensable de répondre dans l'affirmative à l'invitation qui nous est faite.

On parle également dans cette motion du manque de prévoyance et de leadership. C'est sûr, monsieur l'Orateur, qu'on parle également de l'intention du gouvernement de mettre sur pied une stratégie industrielle, de se lancer dans de nouvelles mesures, d'essayer de corriger ces faillites que nous avons connues. Mais comment expliquer—et je pense que nous devons le dire—comment expliquer l'absence de mesures suffisantes pour protéger les industries dont on a fait mention aujourd'hui. Également dans ma circonscription, je peux apporter des preuves. Il y a une couple de jours je recevais une lettre d'une industrie de chaussures dans la ville de l'Assomption, dans laquelle on me disait que pour l'année à venir la situation était catastrophique et le carnet de commandes si peu volumineux qu'ils fonctionnaient à 50 p. 100 de leur capacité et qu'ils devraient cesser la production des marchandises pour le printemps 1978 si les choses ne changeaient pas.

● (1732)

Alors nous voyons là encore une industrie qui a un certain nombre d'employés et qui a à faire face à des difficultés énormes. Le ministre dit, jeudi, on va faire une déclaration comme on en a fait une l'an dernier sur le textile qui devrait améliorer la situation dans le domaine de la chaussure. Mais comment, monsieur l'Orateur, ne pas poser la question au gouvernement: Pourquoi avoir attendu que ces industries, que ce soit le textile, que ce soit la chaussure, que ce soit le meuble, que ce soit les mines, comment se fait-il que le gouvernement n'a pas jugé bon il y a 10 ou 12 ans de mettre sur pied les stratégies industrielles dont il nous parle aujourd'hui? Comment expliquer que le gouvernement n'a pas senti la nécessité de convoquer les provinces plus tôt, et tous les secteurs économiques au pays pour lui aider à établir une politique à long terme pour protéger notre industrie canadienne?

On va me répéter également que le ministère de l'Expansion économique régionale, par sa générosité, investit tous les jours,